

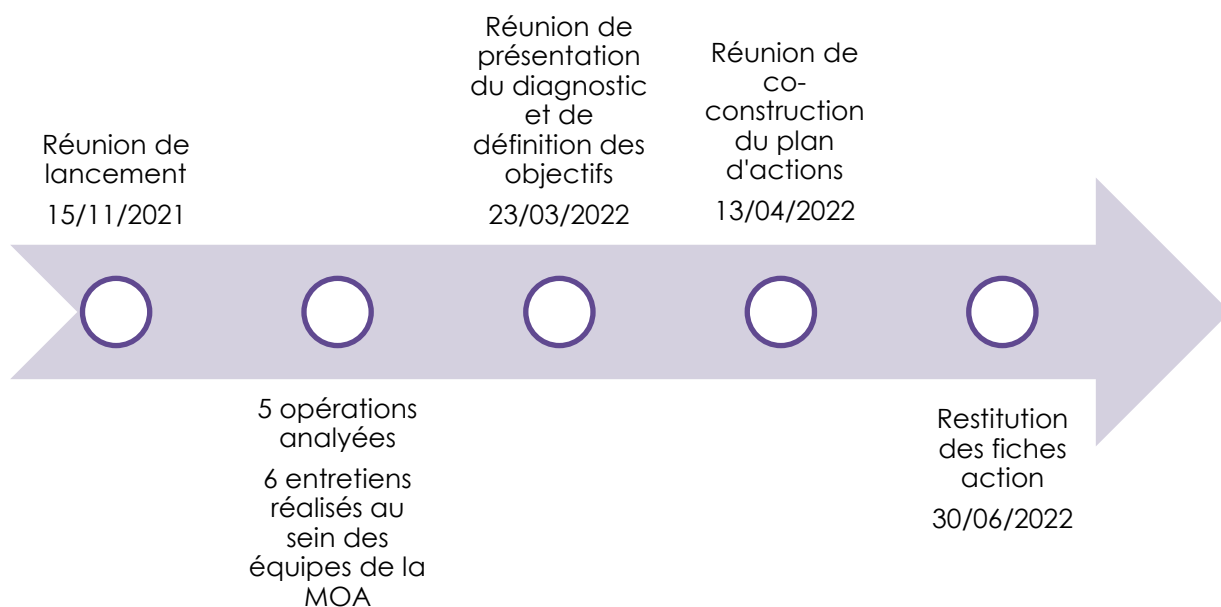
## Fiche synthèse de l'AAP Démoclès

### Accompagnement global

#### 1/ IDENTITE

- 🕒 **Localisation** : Rouen (76)
- 🕒 **Catégorie** : Etablissement Public Foncier
- 🕒 **Mission** : Le rôle de l'EPF Normandie est de conseiller et de concourir à la mise en oeuvre des politiques publiques d'aménagement du territoire.
- 🕒 **Taille** : 60 à 75 collaborateurs
- 🕒 **Typologies de bâtiments** : Bâtiments industriels, bâtiments tertiaires, logements
- 🕒 **Types d'opérations majoritaires** : Démolition et réhabilitation
- 🕒 **Contact / référent sur l'AAP**
  - BOUR Cédric – [c.bour@epf-normandie.fr](mailto:c.bour@epf-normandie.fr) – Tél : 07 85 94 05 00
  - MAUGY Johanne – [j.maugy@epf-normandie.fr](mailto:j.maugy@epf-normandie.fr) – Tél : 02 32 81 66 03

#### 2/ ETAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT



### 3/ LES ACTIONS ASSOCIEES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

Objectif	N°	Action	Priorité	Résultats attendus
<b>Diffuser les ambitions en matière d'économie circulaire en interne et impulser une dynamique autour de l'économie circulaire</b>	1	Faire monter en compétences les collaborateurs sur l'économie circulaire	1	Des équipes acculturées et avec un niveau de connaissance homogène sur la prévention et gestion des déchets, maîtrisant le cadre réglementaire et ses conséquences opérationnelles Un plan de sensibilisation/formation annuel formalisé et des collaborateurs (in)formés régulièrement sur l'économie circulaire
	2	Structurer une veille technique et juridique	3	Des canaux d'informations clairement identifiés et exploités pour être au courant des nouveautés techniques Une diffusion de l'information opérationnelle au sein d'EPF Normandie sur les nouveautés techniques liées à l'économie circulaire Des collaborateurs informés des nouveautés réglementaires concernant les déchets de chantier
	3	Formaliser les outils opérationnels pour intégrer l'économie circulaire sur les chantiers	3	Des outils homogènes facilitant le suivi et la traçabilité des déchets de chantier par l'EPF Normandie Une meilleure visibilité sur les déchets produits et leur devenir créant un repère objectif pour une montée en puissance de l'économie circulaire sur les chantiers
<b>Faire évoluer les diagnostics déchets vers des diagnostics PEMD</b>	4	Formaliser et systématiser la réalisation d'un diagnostic PEMD de qualité	1*	La réalisation de diagnostics PEMD de qualité répondant à minima aux attendus réglementaires Un taux de valorisation sur les chantiers bénéficiant du diagnostic PEMD optimal
<b>Impliquer les MOE dans une démarche d'économie circulaire tout au long du chantier</b>	5	Intégrer l'économie circulaire aux missions du MOE	1	Disposer d'une trame type de DCE de MOE enrichi sur le volet économie circulaire, pour les CCTP, CCAP, RC et DPGF Assurer une cohérence des pièces administratives les exigences du CCTP sur le volet économie circulaire Des critères de notation sur le volet prévention et gestion des déchets dans les règlements de consultation des marchés de travaux à impact fort sur la note globale



Objectif	N°	Action	Priorité	Résultats attendus
<b>Engager les entreprises travaux sur la gestion des déchets tout au long du chantier</b>	6	Mettre à jour les DCE de travaux pour renforcer les exigences en matière de prévention et gestion des déchets	2	<p>Des clauses précises encourageant les entreprises de travaux</p> <p>Des clauses financières incitatives encourageant les entreprises de travaux à proposer des solutions autour de la prévention et la gestion des déchets</p> <p>Des postes de dépenses dans les DPGF consacrés à la prévention et la gestion des déchets</p> <p>Des critères de notation dans les RC impactant la note globale</p>
<b>Maîtriser le suivi et la traçabilité des déchets du chantier</b>	7	Harmoniser les pratiques en matière de suivi de la gestion des déchets	2	<p>Le registre de suivi des déchets réglementaire complété tout au long du chantier</p> <p>Le CERFA réglementaire systématiquement complété et transmis au CSTB pour les opérations faisant l'objet d'un diagnostic PEMD</p> <p>Une traçabilité maîtrisée sur les produits et déchets produits</p>
	8	S'accompagner d'un AMO EC sur les opérations (diagnostic PEMD, sensibilisation, suivi, bilan et REX)	2	<p>Mettre en œuvre concrètement une stratégie économie circulaire</p> <p>Faire appel à un accompagnement externe pour accélérer la dynamique de ce plan d'actions (une partie des actions peuvent être portées par l'AMO) et faire monter en compétences les équipes efficacement et rapidement</p>

## 4/ MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions a été validé par les référents mais il n'y a pas eu de retour quant à l'avancement et le démarrage de la mise en œuvre des actions à ce jour.

